

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19<sup>ème</sup> année - N° 3367 - Mardi 02 Avril 2019 - Prix : 200 Fc

CRISE POST-ÉLECTORALE

## L'UA et l'UE appellent à «un dialogue inclusif»



Observateurs UA à Moroni

*Suite à la proclamation des résultats provisoires du 1er tour des élections présidentielles et des gouverneurs des îles et aux violences de ces derniers jours, l'Union Africaine et l'Union Européenne appellent à un dialogue inclusif afin de préserver les acquis obtenus et de trouver une solution consensuelle aux défis actuels. D'autres pays comme la Russie, les UAE et la Communauté des Etats Sahelo-Saharien (CEN-SAD) félicitent le président Azali Assoumani pour sa réélection.*

Dans un communiqué du 29 mars 2019, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat se dit préoccupé par la détérioration du climat politique et sécuritaire en

Union des Comores, consécutivement aux scrutins du 24 mars 2019 pour élire le Président de l'Union et les Gouverneurs des îles autonomes et à la proclamation des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante. Il déplore les actes de violence ayant occasionné des pertes en vies humaines. Moussa Faki prend note de la déclaration préliminaire conjointe des Missions internationales d'observation électorale de l'Union africaine, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, ainsi que de la Force en attente de l'Afrique de l'Est et de la Communauté de l'Afrique de l'Est déployées en Union des Comores.

LIRE SUITE PAGE 3

### Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Avril 2019

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 26mn

Maghrib: 18h 14mn

Incha: 19h 28mn



## CRISE POST-ÉLECTORALE

## L'AMP dénonce « une rébellion » dans le pays

*L'Alliance de la Mouvance Présidentielle (AMP) a organisé une conférence de presse le 30 mars dernier pour se plaindre des événements tragiques du 28 mars dernier à savoir les échanges de tirs au camp militaire de Kandaani et l'intrusion à l'ambassade des Comores à Paris. Les conférenciers parlent de complot vu la simultanéité des événements.*

L'Alliance de la Mouvance Présidentielle a présenté ses vives condoléances auprès des familles des victimes de l'attaque de la caserne militaire de Kaandani. Une attaque qui a fait 3 morts et 2 blessés par balles. Le secrétaire général du parti Radhi Houmed parle d'une attaque préparée par un groupe d'individus anti-démocratique. « Il apparait clairement qu'il existe un groupe d'individus qui remet en cause l'ordre républicain et la démocratie », déclare-t-il, car selon sa conviction, le président Azali est réélu démocratiquement

avec un score normal par le peuple comorien.

La mouvance présidentielle s'est dite déçue des opposants qui refusent d'admettre encore une fois ses échecs et qui par conséquent plongent vainement le pays dans le chaos. « Les actes criminels du 28 mars synchronisés avec l'attaque de l'ambassade de Comores à Paris, la publication des communiqués d'un pseudo Conseil National de Transition (CNT) et l'évasion organisée d'un officier lourdement condamné pour atteinte à la sûreté d'État qui s'est livré à l'attaque du camp militaire de Kandaani traduisent l'opérationnalisation d'un complot ourdi depuis les assises nationales », poursuit-il.

Au vu des événements qui se sont déroulés au même moment, Houmed Msaidie parle d'un groupe de rébellion dans le pays. « L'AMP demande aux autorités compétentes de prendre les mesures nécessaires afin de mettre un terme à l'organisation criminelle », avance-t-il. Quant



Mouvance présidentielle devant la presse (photo d'archive)

à l'arrestation du colonel Soilihi Mohamed alias Campagnard, candidat aux élections présidentielles du 24 mars dernier, le secrétaire général du parti Radhi explique que « le contenu des communiqués du Conseil National de Transition est une incitation à la rébellion quand

le colonel s'autoproclame président du CNT. Mais c'est sur quelle base ? ».

Et lui d'ajouter que « les attitudes du colonel Soilihi ont une relation avec les attaques perpétrées dernièrement ». Houmed Msaidie reste convaincu que l'aventure déli-

rante du colonel Soilihi Mohamed et ses acolytes ont induit les événements dramatiques qui se sont déroulés le 28 mars au cours desquels certains ont perdu la vie et d'autres ont été grièvement blessés.

Kamal Gamal

## CONCOURS DE MÉMORISATION DU SAINT CORAN

## Première édition du prix Mohamed V aux Comores

*Deux Ongs islamiques comoriens à savoir l'Alliance pour la Bienfaisance et la Fondation Mohamed VI Comores et des oulémas africains ont organisé dimanche dernier un concours de mémorisation du Saint Coran. Les six premiers gagnants issus de ces deux types de concours vont représenter les Comores au Maroc au mois de Ramadan.*

Mahmoud Ali Chanfi et Abdoulhafour Djambae vont représenter les Comores au Maroc dans un

concours de mémorisation du Coran. Ils ont été distingués des autres dimanche dernier lors d'un concours du Coran. Le premier va participer à un concours sur la totalité du texte saint de l'Islam et l'autre sur 10 chapitres du prix Mohamed VI. Déjà dimanche dernier, ils ont tous reçu leurs billets ainsi que leurs cadeaux.

« C'est la première fois que ce concours se tient dans notre pays. Nous prions que cela va continuer », indique Dr Nouridine Bacha, l'un des responsables de la fondation. D'après lui, il s'agit d'une initiative

prise par le Roi Mohamed VI, pour rassembler les oulémas africains mais surtout promouvoir la religion islamique en Afrique. « C'est ainsi que nous remercions le gouvernement comorien qui a facilité et renforcé cette relation. Nous espérons une longue vie pour cette excellente relation entre nos deux pays frères du monde arabe », prie-t-il.

Oustadh Mohamed Outhman, membre de la commission annonce qu'il est très heureux de cette relation qui existe entre ces deux Ong. Présent dans cette cérémonie, le ministre de la justice chargé des

affaires islamiques estime que ce genre de concours de mémorisation du Saint Coran serait bénéfique pour épargner le pays des mauvais sorts. Mohamed Houssein Djamililaili espère, de son côté voir un jour, les Comores organiser un tel événement à l'instar du Maroc. « Ce jour là, sera un bon signe de la vraie émer-

gence comme le veut le chef de l'Etat Azali Assouamni », espère-t-il avant de remercier la fondation Mohamed VI et le Rabitoit Alhairiyat (Alliance) pour leurs efforts en faveur de l'islam en Union des Comores.

Ibnou M. Abdou

## Avis aux lecteurs

Du 2 au 16 avril les medias comoriens en réaction aux nombreuses atteintes aux journalistes et aux organes de presse ont décidé de ne plus répondre aux sollicitations du gouvernement et de la mouvance présidentielle.

Valable jusqu'au 30/04/19

50 KG

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## L'UA et l'UE appellent à «un dialogue inclusif»

## Suite de la page 1

Il exhorte les autorités comoriennes, ainsi que l'ensemble des autres acteurs politiques, à faire preuve de la plus grande retenue. Il les invite à instaurer rapidement un dialogue inclusif pour rechercher ensemble les voies et moyens pouvant permettre de préserver les acquis obtenus à la suite de la longue crise séparatiste et institutionnelle qu'a connu l'archipel des Comores et de trouver une solution consensuelle aux défis actuels. Il souligne que toute contestation des résultats des élections doit se faire

exclusivement par le recours aux voies légales. Le Président de la Commission réitère la disponibilité de l'Union africaine, dans le prolongement des efforts déployés dans la période qui a précédé les élections, à aider les acteurs comoriens à trouver une issue négociée à la situation.

Dans une déclaration, l'Union Européenne appelle les autorités comoriennes ainsi que tous les acteurs politiques de faire preuve de retenue et s'abstenir de recourir à la violence. Selon eux, « les forces de sécurité doivent agir en conformité avec les principes de l'état de droit

et dans le plein respect des droits de l'homme. L'UE s'associe à l'appel par l'Union Africaine pour qu'un dialogue inclusif soit rapidement instauré en vue d'une solution consensuelle à la crise préservant les acquis démocratiques et la stabilité de l'archipel. Elle continuera à suivre attentivement la situation en concertation avec ses partenaires régionaux et internationaux.

De son côté, l'ambassade de la Fédération de Russie à Antananarivo et accrédité en Union des Comores a demandé au ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de bien

vouloir transmettre le message de félicitation du président Vladimir Poutine au président Azali Assoumani pour sa réélection au poste de président de l'Union des Comores. De leur côté, la Communauté des Etats Sahelo-Sahariens (CEN-SAD) adresse ses félicitations et ses vœux de succès au président Azali Assoumani pour sa réélection dès le premier tour. Selon le communiqué, « cette réélection est assurément la marque de reconnaissance de vos qualités d'homme d'Etat, de patriote convaincu, qualités qui vous permettront, sans nul doute de conti-

nuer l'œuvre inlassable de construction du pays ».

Enfin, les dirigeants émiriens par la voix du Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, du Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Vice-président, Premier ministre et souverain de Dubaï, et de Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Prince héritier d'Abou Dhabi et Commandant suprême des forces armées des Émirats arabes unis félicitent le président Azali Assoumani, à l'occasion de sa réélection.

MY

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Les douze candidats ne fléchissent pas

Près d'une semaine après le double scrutin anticipé pour l'élection du Président de l'Union et des Gouverneurs des Îles, douze des treize candidats qui étaient dans la course continuent à contester les résultats provisoires publiés par la CENI. Après avoir qualifié ledit scrutin de « coup d'Etat électoral », les douze candidats de l'opposition qui faisaient face au président-candidat Azali Assoumani avaient appelé au boycott des urnes. Et depuis le dimanche 24 mars dernier, de nombreuses manifestations ont lieu. Samedi dernier, les douze candidats se sont réunis au domicile de l'ancien Gouverneur, Mouigni Baraka Said Soilihi sis à Ntsoudjini pour dénoncer les pratiques du régime d'Azali.

Dimanche 24 mars 2019 dernier, les Comores ont été le « théâtre » d'un scrutin très contesté par l'opposition et qualifié de « coup d'Etat électoral ». Quelques heures après l'ouverture des bureaux de vote, l'opposition a appelé au boycott des urnes suite à un nombre important d'anomalies citées, telle que le bourrage des urnes et le refus d'accès des assesseurs de l'opposition dans les bureaux de vote. Ce même jour, les douze candidats de l'opposition se sont réunis au domicile du Docteur Achmet Said Mohamed, candidat à ces élections, pour dénoncer des irrégularités et appeler à « l'arrêt immédiat du processus ».

Vingt-quatre heures après le scrutin, les mêmes candidats ont organisé une marche pacifique violemment dispersée par les forces de l'ordre. Trois des douze candidats dont Said Larifou, Ali Mhadji et Mouigni Baraka Said Soilihi sont blessés et deux autres, Achmet Said Mohamed et Soilihi Mohamed Campagnard sont arrêtés.

Toujours convaincue « des manigances » du régime à vouloir confisquer le pouvoir au détriment

du peuple, l'opposition campe sur sa position et continue à appeler le peuple comorien à contester le résultat mais par « la voix pacifique ». Après la mise en place d'un Conseil National de Transition avec à sa tête le Colonel Soilihi Mohamed alias Campagnard suivie d'une déclaration jeudi dernier à son domicile, l'opposition s'est réunie le samedi 30 mars 2019 chez Mouigni Baraka pour appeler l'ensemble des Comoriens à se joindre à eux pour défendre la démocratie. Ainsi, par la voix de l'ancien Gouverneur, Mouigni Baraka Said Soilihi, les douze affirment « rester unis pour défendre la même cause ». Mouigni Baraka précise qu'il n'y a pas eu d'élections et que l'organisation d'un nouveau processus semble obligatoire.

L'Union des douze candidats affirme que leur combat est un combat légal car les élections ne se sont pas déroulées dans les normes léga-



Candidats de l'opposition en conclave (photo d'archive)

les. Le collectif avertit l'ensemble des comoriens que le combat n'est pas terminé. « Demain (Ndlr : Dimanche 31 Mars) est un jour spécial. Tous les comoriens qui sont à l'intérieur doivent se joindre à la diaspora de Marseille pour manifester et demander la restauration de l'Etat de droit », lance Mouigni Baraka Said Soilihi avant de

démontrer que tous les comoriens, femmes, hommes, vieux et jeunes, qui sont à l'intérieur de l'archipel doivent se réunir dans les différents chefs-lieux pour une manifestation religieuse après la prière de 16 heures.

L'ancien gouverneur précise que l'union des douze candidats n'est pas prête à faire couler le sang ou à

perpétrer un Coup d'Etat comme « l'a fait Azali en 1999 » et « l'a aussi fait à travers le scrutin du 24 mars dernier ». « Notre combat reste un combat démocratique et pacifique », a-t-il martelé. Mouigni Baraka a aussi rappelé que le Conseil National de Transition n'est pas un gouvernement mais une structure qui mène une contestation pacifique pour défendre les acquis démocratiques de la paix. L'union des douze appelle à la libération du Colonel Soilihi Mohamed arrêté selon eux sans motif et donne une mention spéciale au consul honoraire de la Corée du Sud pour avoir dénoncé les pratiques du régime devant la communauté internationale. « Nous espérons qu'à travers ce combat pacifique tous les comoriens, s'uniront pour dire à Azali que trop c'est trop », a conclu l'ancien Gouverneur.

A.O Yazid

## La France, la COI et la Suisse appellent à faire preuve de grande retenue

Dans un communiqué, la France se dit attentive à la situation qui prévaut aux Comores depuis les scrutins du 24 mars dernier. Elle déplore les violences et les tensions qui ont été constatées le jour du scrutin et les jours suivant la proclamation des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante, sur lesquels la Cour suprême doit se prononcer d'ici le 3 avril. « La France a pris note de la déclaration conjointe des missions d'observation électorale africaines de l'Union africaine, du marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de l'Eastern Africa Standby Force (EASF), qui regrettait les tensions et les dysfonctionnements observés le 24 mars qui ne leur ont pas permis de se prononcer « de façon objective sur la transparence et la crédibilité du scrutin », poursuit le communi-

qué. La France, comme le président de la commission de l'UA, invite les autorités comoriennes, ainsi que l'ensemble des autres acteurs politiques, à faire preuve de la plus grande retenue et à régler leur différend par un dialogue inclusif.

De son côté, la Commission de l'océan Indien (COI) suit de près, non sans inquiétude, la situation qui prévaut en Union des Comores à l'issue des scrutins électoraux du 24 mars. Dans un communiqué, elle adresse ses condoléances très sincères aux familles qui ont perdu un être cher à l'occasion des violences perpétrées ces derniers jours. Elle invite instamment tous les Comoriens soucieux de l'avenir de leur pays à refuser la violence et à privilégier la voie de la réflexion, des propositions constructives et du dialogue civique. Présente au côté des missions internationales d'observation électorale,

la COI a pris bonne note des conclusions de l'Union africaine. Instruite par les enseignements du passé, la COI mesure les risques pour l'unité nationale des Comores et la stabilité régionale que pourrait entraîner un délitement de la situation politique et institutionnelle. Elle appelle solennellement tous les responsables comoriens - politiques, associatifs et religieux - à se retrouver dans un élan patriotique pour renouer avec le dialogue et construire ensemble la société de liberté, de progrès et de justice à laquelle ils aspirent.

Quand à la Suisse, elle déplore vivement les actes de violence qui ont eu lieu pendant cette période, en particulier les pertes en vies humaines. Les autorités suisses notent également la déclaration préliminaire conjointe des missions internationales (COMESA, Union Africaine et Force en attente de l'Afrique de

l'Est), laquelle conclut qu'en raison de multiples incidents le jour du scrutin, elles n'ont pas pu se prononcer sur la transparence et la crédibilité des élections du 24 mars 2019. Dans ce contexte et dans le respect absolu des droits humains et de l'Etat de droit, la Suisse « exhorte tous les acteurs politiques à faire preuve de responsabilité – en renonçant en toute occasion à l'usage de la violence. Comme d'autres partenaires de l'Union des Comores, la Suisse souhaite s'associer à l'Union Africaine dans son appel à la mise en place d'un dialogue inclusif destiné à trouver une solution consensuelle aux graves tensions actuelles. L'objectif doit rester la paix et la stabilité pour tous les Comoriens, sans exceptions ».

NBA

## CULTURE

## Nawi M-Shine :

«C'est un art que j'adore et je ne compte pas le lâcher de sitôt»

Présente sur la scène du Slam depuis le collège, Bacar Nawiya vit actuellement des bons moments avec cet art qu'elle dit aimer de toute son âme. Après un passage aux deux éditions du festival "Slamer un pied sur la Lune" du collectif Sakara, Nawi M-Shine de son nom de scène a représenté les Comores au Mali dans le festival International de Slam et d'Humour (Fish Mali) avec le Parolier du Karthala et a pris part à la septième édition du festival "Urban Woman Week" qui a eu lieu à Dakar le 27 mars dernier. Dans cette interview, la jeune slameuse revient sur ses débuts dans le domaine.

"J'ai découvert le slam au collège dans un atelier qui a lieu dans mon école, Le Phare, avec Mo Absoir", confie la jeune native de Mitsoudjé. Bacar Nawiya alias Nawi M-Shine dit être séduite dès sa premier rencontre avec le slam et affirme s'être mise à écrire et à participer à « des scènes libres ». « C'est en 2016 que je me suis vraiment plongée dedans en participant au championnat national, où j'ai fini demi-finaliste », nous a-t-elle confié.

Avec déjà deux titres disponibles, la pépite du slam est très acti-

ve sur les réseaux sociaux notamment sur sa page Facebook où des vidéos d'elle circulent régulièrement. Sur sa chaîne YouTube, Nawi M-Shine affirme que ces deux premiers titres enregistrés, « Mes bleus vous le diront » et « Je n'avais que dix ans » y sont et explique que « ces deux titres parlent respectivement des violences conjugales et des violences sexuelles faites aux enfants ».

Des projets, des projets et encore des projets. D'abord pour se faire connaître et faire connaître sa position sociale et son engagement. « Le plus imminent, c'est un slam que je compte sortir ce 04 avril (jour de mon anniversaire : Ndlr), « Allez leur dire ». Et je travaille actuellement sur un recueil de slam mais rien ne presse », précise-t-elle avant d'évoquer son avenir dans le milieu du slam. Nawi M-Shine se remet à Dieu : « Alors pour ce qui est de mon avenir dans le slam, Dieu seul sait » et affirme entre autre que rien ne peut l'arrêter.

« D'une manière ou d'une autre, je le suivrais de très près. C'est un art que j'adore et je ne compte pas le lâcher de sitôt », lâche la jeune slameuse qui a su représenter les Comores au Mali dans le grand festival International de Slam et d'Humour (Fish Mali). « Après ce

grand rendez-vous au Mali, j'ai participé à la 7ème édition du festival Urban Woman Week ici à Dakar le 27 mars dernier », rappelle celle qui dit être émue par la thématique choisie pour l'évènement : « le corps de la femme est-il politique ? ». Pour Nawi M-Shine l'aventure ne compte pas s'arrêter là et promet que d'autres événements arrivent dans les jours à venir.

Partie au Sénégal pour ses études supérieures notamment son Master en Sciences et Techniques de Comptabilité et Finances, Nawi M-Shine a été l'Ambassadrice de l'Archipel de la Lune à ce grand rendez-vous accompagné du Parolier du Karthala alias Rahim, un grand slameur des Comores. La jeune fille de 23 ans ne voit pas d'inconvénients de lier la passion et les études. Et en effet, elle laisse entendre qu'il n'y a pas de difficultés sur ça. « En tout cas pas pour l'instant. Je ne serais pas la première à suivre ses passions et ayant d'autres choses importantes à faire à côté. Dans la vie, il est question de priorités », formule-t-elle.

Pour arriver à ce stade, Bacar Nawiya est partie de loin mais sa passion et son amour pour les mots lui en réserve beaucoup. Présente dans les deux dernières éditions du festival « Slamer un pied sur la



Lune » du groupe Sakara (2016 et 2018), Nawiya a aussi participé au festival « Bangwé de l'Oralité » mené par Rahim en 2018. Les pieds sur la terre malgré qu'elle ait slamé un pied sur la Lune, Nawi M-Shine revient sur ses débuts dans le milieu du slam. « Pour moi écrire c'est comme une urgence. Je peux avoir une idée et tout de suite je le mets sur papier », dit-elle avant de prouver qu'écrire pour elle « c'est comme si je retenais mon souffle. Et que dès que je fini d'écrire ce que je veux exprimer, je respire un bon coup ».

Sa passion pour le slam, les mots, les lettres et la poésie, Nawiya n'arrive pas à expliquer. « Alors sincèrement, je ne sais pas d'où m'est venu cet amour pour le slam », lâche-t-elle avant de rappeler qu'elle a eu un Bac scientifique (Série D), mais qu'elle se débrouillait très bien en littérature. « J'ai grandi avec la lecture, j'ai toujours été curieuse et je ne peux même pas dire à quel moment cet amour est né », a-t-elle conclu.

A.O Yazid

## CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER (UNCLOS)

## Une 2e session axée sur quatre thèmes liés au futur accord

2ème session de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale (BBNJ)

La deuxième session de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur un instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) c'est-à-dire la haute mer. L'année 2019, qui connaîtra deux sessions de négociations, est d'autant plus importante pour les océans qu'elle marque le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de ladite Convention.

La session a débuté le 25 mars et doit prendre fin le 5 avril 2019 au siège des Nations Unies à New York. C'est dans une salle pleine à craquer que les délégations ont fait part de leurs positions générales avant de passer au vif du sujet des



négociations sur les quatre thèmes de ce futur accord, qui se feront dans le cadre de groupes de travail informels, soit les ressources génétiques marines, y compris les questions relatives au partage des avantages; les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées; l'étude d'impact sur l'environnement; le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines.

S'appuyant sur la première

réunion de l'IGC en septembre 2018, la conférence est guidée par l'aide du président aux négociations, qui reflète les options concernant les éléments du paquet, prend en compte les points de vue et les options présentés à l'IGC-1, ainsi que les autres documents produits dans le cadre du comité préparatoire.

Ces négociations alimentent également le programme plus large du droit de la mer, y compris les dis-

cussions dans le cadre de l'Autorité internationale des fonds marins.

En outre, ils traitent de plusieurs aspects du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier de l'Objectif de développement durable 14 qui concerne la vie sous l'eau, mais également des objectifs comprenant, entre autres, la pauvreté, la faim, la santé, l'emploi et la croissance économique, ainsi que le partenariat mondial.

Les délégués ont poursuivi leurs discussions pour aborder les sujets identifiés dans le paquet convenu en 2011, à savoir: les ressources génétiques marines, y compris des questions sur le partage des avantages; des mesures telles que les évaluations d'impact sur l'environnement et les outils de gestion par zone, y compris les aires marines protégées et renforcement des capacités et transfert de technologies marines.

A la clôture de la session nous aurons l'occasion de revenir sur les recommandations et conclusions de cette importante rencontre qui nous concerne au plus haut point en tant que pays insulaire en développement.

Mmagaza

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE ÉLIMINATOIRE

## Le derby de Moroni est remporté par Rapid-Club (5-2)

Après la pause technique, les équipes ont repris le chemin des stades. Certaines pour des matches en retard, et d'autres, pour la Coupe des Comores. A Ngazidja, c'est un derby de Moroni qui marque la reprise. Avenir club des Comores et Rapid-club se neutralisent au temps réglementaire (2-2). Moins concentrés à la séance de tirs au but, Avenir se déséquilibre et est éliminé (3-0). Rapid-club valide les tickets pour la phase suivante.

La Ligue de Ngazidja a repris la compétition par la Coupe des Comores, tours éliminatoires. Le vendredi 29 mars 2019 dans la capitale, deux équipes de Moroni, Avenir club des Comores et Rapid-club s'étaient affrontés. Un derby suscite toujours la pression et la frayeur. Celui de Moroni n'a pas échappé à la règle. Les actions offensives, déclenchées ici et là sont restées infructueuses jusqu'au dernier quart d'heure de la 1ère période. Un corner, exécuté par Houssein Anil, a permis à El Guera Nadhoir d'ouvrir le score, suite à une reprise

instantanée (41e, 1-0). Avenir club réagit immédiatement par Antoine Hassan dans un cafouillage (42e, 1-1). Avant de rentrer aux vestiaires, le gaucher de Rapid-club, Assadi Ahamada, creuse l'écart par un coup franc direct (45e, 2-1).

A la 23e minute de la reprise, Mbibo rentre en jeu. Il donne un peu de souffle à son équipe Avenir club, ouvert beaucoup plus d'espace et crée des actions menaçantes. Une frappe rasée de 20 mètres de Youssouf Idrisse égalise le score (2-2). La présence de Mbibo a remonté le morale de ses coéquipiers, ré-

oxygéné l'endurance et la résistance. Acculé, Rapid défend avec ardeur. L'arbitre siffle la fin du match et ordonne la fatidique séance de tirs au but. Ici, il a réussi à conclure en sa faveur la partie, grâce au sang-froid et à l'opportunité que ses trois premiers tireurs (Hanafi, Nadhoir et Idrisse) ont fait preuve (3-0).

Interrogé, chaque coach regrette le manque d'entraînement de ses protégés. Janvier Faysoil des vainqueurs est content : « On s'attendait à un match difficile. Depuis notre défaite (3-2) face Femtse, les

joueurs s'étaient démotivés. On a joué sans entraînement. Heureusement, les consignes ont été respectées. C'est encourageant ». Drogba Houssein Ali est triste : « Même avec un score nul pendant les 90 minutes, je pense qu'on n'était pas à la hauteur dans tous les domaines. Ces derniers temps, les joueurs n'ont pas respecté l'assiduité aux entraînements. Non, je n'ai aucune responsabilité dans cette défaite. Comment s'imposer sans la moindre préparation ? »

Bm Gondet

## OPINION

## Une lourde responsabilité pèse sur la Cour Suprême

Comment ne pas s'adresser à la Cour Suprême en ce moment cardinal. Le destin du pays est dans vos mains. Votre décision déterminera le devenir du pays, elle sera inscrite en lettre d'or ou de feu dans l'Histoire du pays et vos noms y seront associés.

L'Union Africaine remet en cause le déroulement des élections même si elle le fait dans des termes diplomatiques. C'est un fait rarissime pour cette organisation qui témoigne d'un déroulement inacceptable des élections. Elle invite, comme cela est conforme à son fonctionnement, les acteurs à régler les contentieux dans la légalité, en clair elle invite les opposants à se maintenir dans la légalité et donc à poser des recours devant votre

Cour.

Dès lors se pose la question des recours. Sur quels éléments objectifs peuvent-ils reposer ? Un avocat de la place a engagé un travail dans ce sens et cherche des témoignages. Car l'élément objectif sur lequel un recours peut s'appuyer ce sont les PV des bureaux de vote. Or il n'y en a pas. On peut affirmer que les Comores ont innové ou s'intègrent dans un cercle très fermé des pays ayant organisé des élections sans PV des bureaux de vote.

Les dirigeants de la Mouance Présidentielle expliquent ce fait gravissime sans précédent par les menaces de l'opposition qui appelaient à casser les urnes et qui l'avaient fait dans certains endroits ! Pour elle, sécuriser les élections c'était

faire ramasser les urnes par l'armée et compter les voix dans des conditions qui ne peuvent être que suspectes. Cette intervention de l'armée n'est absolument pas acceptable. Sécuriser les élections c'est empêcher que des semeurs de trouble pénètrent dans les bureaux de vote pour créer du désordre voire saccager les urnes. C'est aussi assurer que le vote se déroule normalement dans la durée légale, que des bureaux de vote ne soient pas fermés avant la clôture du scrutin.

On peut donc craindre que les candidats battus ne déposent pas de recours. Car même s'ils semblent contenir leur colère et préconisent un règlement pacifique de ce qu'il faut bien appeler une crise post électorale ils ont été échaudés par

la Commission Électorale Nationale Indépendante et ils soupçonnent la Cour Suprême d'être aux ordres du pouvoir qui les a nommés.

Il vous revient donc en votre âme et conscience de trancher. Sur quoi allez-vous vous baser puisque vous ne disposerez pas de l'élément objectif préconisé les PV des bureaux de vote ? Le contexte, le rapport des forces, les pressions, le poids du pouvoir, le sort personnel, le destin du pays, votre conscience citoyenne, ... ?

Le pays est sous tension. Ceux qui minimisent la colère grandissante des citoyens et qui croient pouvoir tout soumettre par la force mènent le pays vers un désastre, sapent la stabilité du pays et la paix civile. Le risque d'explosion sociale

incontrôlée ne doit pas être minimisé.

Le pays espère une décision juste qui s'appuiera sur des arguments à même d'apaiser les tensions et d'ouvrir des perspectives. La Cour Suprême gagnera une nouvelle crédibilité ou en perdra définitivement, le pays disposera ou non d'une instance faïtière digne de ce nom et pourra ou non envisager la suite dans une paix fondée sur le droit.

Un État sans droit, un État sans Institutions respectant scrupuleusement le droit, c'est une jungle. A la Cour Suprême de décider de la nature de l'État comorien.

Idriss



NATIONS UNIES  
COMORES

## REPUBLICATION AVIS DE RECRUTEMENT



pour chaque enfant

### Le Bureau du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (l'UNICEF) à Moroni en Union des Comores recrute :

#### Poste : Assistant Exécutif (Femme/Homme)

- Es-tu de nationalité comorienne ?
- Es-tu dynamique et es-tu prêt (e) à relever les défis ?
- As-tu des compétences de travail en équipe et en communication ?
- As-tu le sens de la confidentialité et de la discrétion ?
- Aimerais-tu évoluer dans un environnement multiculturel ?
- As-tu de bonnes connaissances en anglais (lu, parlé, écrit) : niveau intermédiaire minimum ?
  - Es-tu titulaire d'un baccalauréat de l'Enseignement secondaire ?
  - As-tu suivi des études universitaires sanctionnées par l'obtention d'un diplôme ?
  - As-tu une bonne maîtrise des outils Microsoft (Word, Excel, Powerpoint, Outlook) ?
  - As-tu de fortes capacités rédactionnelles (PV, compte rendus, rapports, ...) ?
  - As-tu le sens de la persévérance et de l'innovation ?
  - Souhaiterais-tu t'engager durablement pour la plus grande Agence des Nations Unies qui œuvre pour la réalisation des droits de tous les enfants dans le monde ?
  - Aimerais-tu intégrer l'équipe de l'UNICEF Comores et contribuer à l'amélioration des conditions de vies des enfants comoriens ?

Si tu as répondu « OUI » à toutes les questions ci-dessus, alors tu es la <Perle Rare> que nous recherchons :

N'attends pas, clique s'il te plaît sur le lien ci-dessous pour postuler  
Lien pour postuler  
<https://unicef.sharepoint.com/sites/portals/hr/Pages/Staffing/Vacancies.aspx?job=520947>

**Si tu as des difficultés pour postuler appelle-moi au 333 09 93 ou 333 52 60**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.  
L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

**Les candidats qui ont déjà postulé lors de la première annonce n'ont plus besoin de soumettre un nouveau dossier. Leur candidature sera considérée et analysée en temps opportun.**

Merci et bonne chance

LE CHEF DES OPERATIONS



## Avis de recrutement de la Banque Centrale des Comores

### Description de l'offre :

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Banque Centrale des Comores recrute six cadres (h/f) aux postes suivants :

- Deux cadres pour la Direction de la Supervision Bancaire et de la Réglementation,
- Deux cadres pour la Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit,
- Un cadre pour la Direction financière et de la comptabilité,
- Un cadre juriste spécialisé en droit des affaires.

### Pré-requis :

- Être de nationalité comorienne
- Être âgé(e) de 22 ans au minimum au 31 décembre 2018

### Profils :

- Être titulaire d'une formation bac+4 minimum en finance, audit, gestion, contrôle de gestion, comptabilité ou administration des entreprises, une expérience dans l'un de ces domaines, de préférence dans un établissement bancaire ou un cabinet d'audit ou de conseil serait un plus.
- Des connaissances préalables en droit et comptabilité bancaire seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

### Pour le cadre Juriste :

- Être titulaire au minimum d'un Master II en droit privé/droit des affaires.
- Des connaissances/expériences en comptabilité bancaire, administration, audit, contrôle de gestion, banque et finance seront appréciées.
- Faire preuve d'autonomie, d'une bonne maîtrise du français, écrit et oral, de bonnes capacités rédactionnelles et d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point...).

### Qualités spécifiques requises pour les 6 postes :

- \* Rigueur intellectuelle, goût de la précision et de la réflexion en profondeur
- \* Force de proposition
- \* Capacités de recherche, d'analyse et de synthèse : organisation et rigueur pour rechercher les informations, sélectionner les données pertinentes, les analyser et les interpréter
- \* Ouverture d'esprit et culture générale pour comprendre et interpréter les données
- \* Qualités rédactionnelles éprouvées
- \* Capacité à fournir des travaux de qualité en respectant les délais
- \* Facilité d'expression orale et capacité d'argumentation
- \* Sens du contact et capacité d'écoute, pour travailler en lien étroit avec les institutions résidentes et non-résidentes productrices de données statistiques, ainsi qu'avec les utilisateurs des informations
- \* Sens du travail en équipe et du partage de l'information au sein de la direction
- \* Grande maîtrise des outils bureautique
- \* Connaissance de l'anglais

Ces postes sont à durée indéterminée, et seront basés au siège de la Banque Centrale des Comores, à Moroni (Union des Comores), avec possibilité de déplacements dans les autres îles.

### Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant :

- Un CV,
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat devra indiquer la matière choisie pour l'épreuve à option,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie du diplôme de niveau bac+4 ainsi que du baccalauréat,

doivent être envoyés par courrier au Gouverneur de la Banque Centrale des Comores ou déposés sous pli fermé directement à l'accueil de la Banque Centrale à Moroni (réf à rappeler : CDI-BCC-2019).

Adresse : Place de France, BP 405 Moroni Comores

### Processus de sélection :

#### Épreuves écrites :

- o Étude de dossier avec 3 documents (2 questions et une synthèse des documents) **Durée : 1 h 30**
- o QCM d'anglais obligatoire (un texte suivi de 20 questions de compréhension et de grammaire) **Durée : 45 mn**
- o Épreuve à option : notions et principes de base en économie, ou analyse financière ou droit. **Durée : 1 h 30**

#### Épreuve orale :

Entretien devant un jury (durée : 45mn)

#### Dates :

Épreuves écrites : 15 mai 2019

Admissibilité : vendredi 21 juin 2019

Oraux d'admission : à partir du mardi 9 juillet 2019

Important : La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 avril 2019.

Pour tout besoin d'information, veuillez écrire à l'adresse : [recrutementbcc2019@banque-comores.km](mailto:recrutementbcc2019@banque-comores.km)